

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'usine du futur se prépare aujourd'hui en Île-de-France

USINE DU FUTUR EN ÎLE-DE-FRANCE : suite à la présentation des 34 plans industriels, a été officiellement lancé, le 7 mai 2014, le plan national "Usine du futur". Ce dispositif a pour ambition de combler le retard d'investissement, à l'origine du décrochage de l'industrie française, et de permettre à nos régions de remettre leurs appareils productifs en pole position pour la prochaine révolution industrielle. Une feuille de route a été établie (pilotage : FIVES et Dassault Systèmes) et les Régions ont été sollicitées pour être au cœur de la mise en œuvre de ce programme. L'objectif est de permettre à l'industrie française de disposer d'usines performantes, flexibles, sûres, respectueuses de l'environnement, économes en énergies et assurant la place de l'homme au centre de son modèle. La Région Île-de-France a décidé de relever ce challenge en intégrant un volet *Usine du Futur* à l'actuel *Plan Industries Île-de-France*, dispositif d'accompagnement, mis en place depuis le 1^{er} janvier 2013, proposant une gamme d'actions adaptées aux besoins des TPI/PMI franciliennes.

Pour Jean-Paul Planchou, Vice-Président de la Région Île-de-France :



«Le volet Usine du Futur vient en complément du Plan Industries que nous avons élaboré avec les pôles de compétitivité ASTech Paris Région, Finance Innovation, Mov'eo ainsi que le Comité Mécanique Île-de-France (CMIDF) et le Réseau Automobilité et Véhicules en Île-de-France (RAVI) pour accompagner les entreprises de la filière industrielle il y a maintenant deux ans (...) L'Usine du Futur est non seulement une modernisation technique et technologique avec notamment la robotisation mais c'est également une volonté, quelle que soit la taille de l'entreprise, d'encourager une nouvelle organisation plus productive et plus efficace pour les entreprises en question en plaçant l'humain au cœur du process. »

Des axes de compétitivité franciliens identifiés

L'Usine du futur a pour objectif d'améliorer la productivité des 6 300 industries manufacturières franciliennes en agissant notamment sur 4 aspects :

- la modernisation de outils de production
- l'intégration du numérique et des systèmes d'information au sein de l'industrie
- la formation professionnelle et le bien-être au travail
- l'usine propre, sobre en énergie et sûre

Quels outils opérationnels pour les entreprises franciliennes ?

- Accompagner les chefs d'entreprises dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie (*Acamas*)
- Réaliser des préconisations concrètes afin d'améliorer la compétitivité des industriels de l'automobile (*Diagnostic Automobile*)
- Sensibiliser les dirigeants au développement durable : outils de production et produits (*C2D, compétitivité et Développement Durable*)
- Former les TPE/PME en s'appuyant sur le triptyque « Experts / Livres / Débats » (*Ateliers du Bourget*)
- Améliorer rapidement et significativement les performances industrielles globales des entreprises de la conception à la fin de vie du produit (*Production Performante*)
- Sensibiliser les entreprises à l'intérêt de la robotique via un prêt de robot avec un encadrement technique sur une durée de 2 à 4 mois (*Mise à disposition de robot*)
- S'inspirer du fonctionnement cyclique de la nature pour élaborer des démarches centrées sur le produit / service / équipement et le territoire (*Ecologie industrielle et économie de fonctionnalité*)

Moderniser son entreprise, c'est bien. Le faire savoir, c'est mieux : zoom sur les outils de promotion à disposition des entreprises franciliennes

Le second volet de *Plan Industries Ile-de-France*, « Développement commercial », vient en complément des actions proposées dans « Usine du Futur ». Une fois les outils de production optimisés, il convient de communiquer sur l'entreprise et ses activités afin d'obtenir de nouveaux marchés.

La Région Île-de-France propose notamment aux TPE/PME franciliennes de :

- accéder aux salons et conventions d'affaires (*Industries Days - Migest - Le Bourget*) à moindre coût
- augmenter leur visibilité sur Internet et trouver leur futur partenaire / prestataire (*Annuaire inter-filières*)
- s'engager dans une démarche d'exportation (*Intelligence économique*)
- diversifier ses marchés en intégrant un réseau inter-entreprises (*Elysée Consortium*)
- proposer une plus grande gamme de prestations aux donneurs d'ordre et clients (*Groupement et alliance d'entreprises*)

Témoignages : Parce que ce sont les entreprises bénéficiaires qui en parlent le mieux !

Jérôme Frantz, Président de la FIM, Société Frantz Electrolyse

«Cela faisait déjà quelque temps que je pensais à participer au programme Acamas. Quand j'ai été élu président de la FIM, je suis également devenu président d'Acamas. C'est ce qui m'a finalement décidé à entreprendre cette démarche. Mon entreprise, Frantz Electrolyse, spécialisée dans la protection des métaux pour l'industrie automobile a été contraincte de faire face à la crise de 2008/09. Nous avons donc été amenés à réfléchir à de nouvelles stratégies et à une réorganisation de l'entreprise. Le Cetim, Centre technique des industries mécaniques, nous a d'ailleurs accompagnés dans l'action Acamas qui a un double intérêt. Tout d'abord, elle est animée par des consultants de qualité qui connaissent parfaitement les professions mécaniciennes. Nous avons ainsi pu réfléchir à l'identité de l'entreprise, son positionnement et à faire émerger ses besoins réels. Autre intérêt, Acamas est une démarche collective qui permet de se constituer un véritable réseau entre chefs d'entreprises. Si j'avais un message à adresser aux entreprises mécaniciennes, ce serait un message d'encouragement que je résumerais en deux mots : Tenez-bon ! En effet, nous traversons une crise qui n'est pas terminée et nous devons continuer à nous battre. Nous avons de vrais atouts et savoir-faire dans nos entreprises que nous devons valoriser».

Bruno Didier, Président du Comité Mécanique Île-de-France, Société Promofiltres

«Notre objectif était d'avoir une réflexion stratégique sur notre positionnement commercial via le net, et plus particulièrement les réseaux sociaux professionnels. Nous avons donc participé à l'action ACAMAS en 2012. Les avantages de cette démarche sont multiples. Tout d'abord il est important de pouvoir partager avec d'autres entreprises lors des réunions collectives, sur le sujet qui nous intéresse mais plus largement sur tous les problèmes que nous rencontrons dans la gestion quotidienne de nos entreprises. Ces échanges sont très formateurs. Ensuite, l'avantage certain réside en la compétence de l'expert qui suit la mission individuelle, nous avons à faire à des personnes de grande valeur, que nous ne pourrions très difficilement identifier tout seul. Enfin, le suivi fait par le CETIM est également un plus de cette démarche. Je recommande aux entreprises franciliennes des filières aéronautique, automobile et mécanique d'y participer. C'est une démarche de réflexion stratégique qui a toute son importance en ces temps de crise économique... Elle peut permettre aux entreprises mécaniciennes trop dépendantes d'un secteur d'envisager une diversification de leur portefeuille clients. J'insiste également sur le coût tout à fait abordable pour l'entreprise, qui investit du temps pour participer à cette action, et bénéficie en retour d'un accompagnement de très haute qualité».

A propos du *Plan Industries Ile-de-France*:

Le *Plan Industries Ile-de-France* accompagne les TPE/PME franciliennes dans leur développement, en proposant des dispositifs d'appui dédiés aux entreprises de l'industrie manufacturière.

Scindé en deux volets, « Usine du futur » et « Développement commercial », le *Plan Industries Île-de-France* accompagne les PME depuis l'amélioration de la performance industrielle jusqu'à la promotion de leurs activités.

Initiateurs de la démarche, le Conseil régional Île-de-France et l'Etat s'appuient sur un large partenariat pour assurer son déploiement : ASTech, CCI Paris Île-de-France, CETIM, Comité Mécanique Île-de-France, Finance Innovation, Mov'eo, OREE, RAVI (Réseau Automobilité et Véhicules en Île-de-France) ainsi que sur le soutien financier de l'Union Européenne.

Paris Region Entreprises, en tant qu'agence régionale au service du développement économique des entreprises, est partenaire du *Plan Industries Ile-de-France*. Dans le cadre de ce dispositif d'accompagnement, Paris Region Entreprises, intervient comme pivot fédérateur pour mobiliser les meilleures ressources publiques et privées du territoire et ainsi faire bénéficier aux entreprises des savoir-faire et expertises dont elles ont besoin pour mettre en œuvre leurs projets de développement.

www.paris-region.com

Suivez-nous sur LinkedIn : « Plan Industries Île-de-France - accompagner les PME d'Île-de-France »

Contact presse : Marie IMBERT - Tél : 01 55 65 37 53 - mimbert@cci-paris-idf.fr

Contact entreprises : planindustries.idf@parisregionentreprises.org